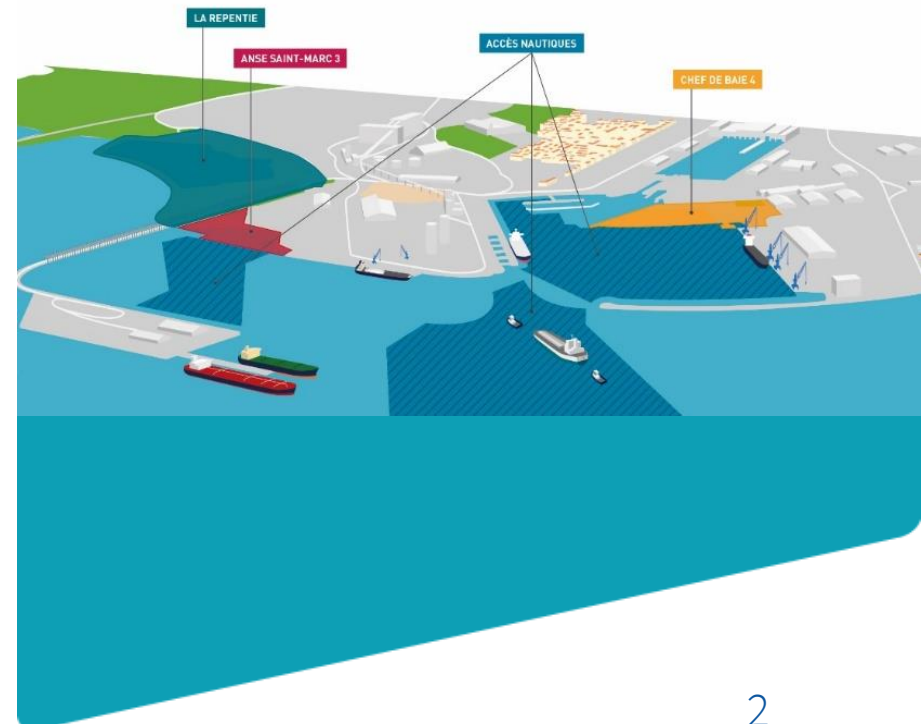




Ordre du jour

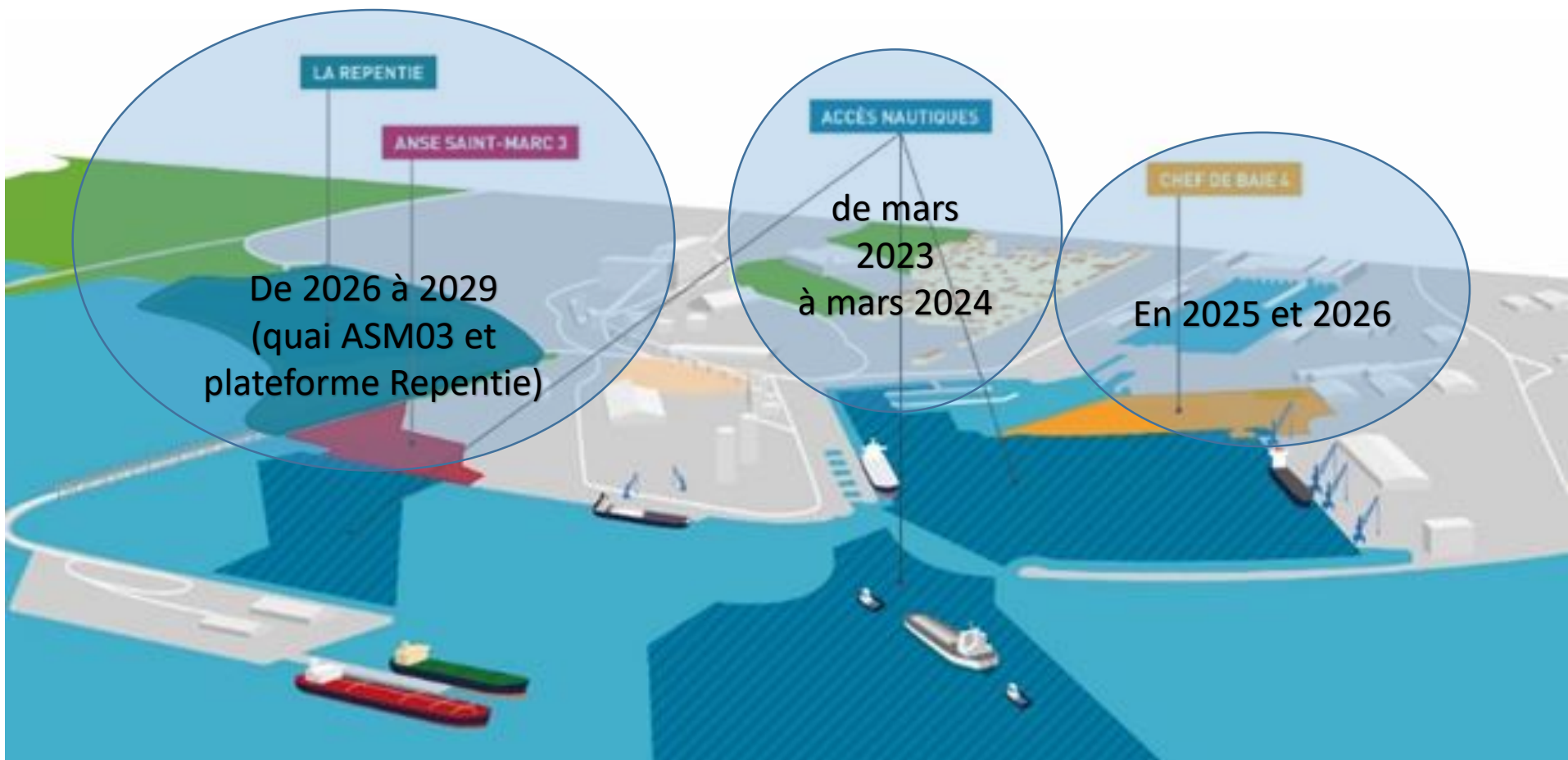
- Etat d'avancement et planning prévisionnel de réalisation des travaux avec un focus sur Chef De Baie 4 ;
- Bilan du suivi des mesures « Eviter, Réduire, Compenser et Accompagner »
- Questions diverses ;
- Visite de site.



Etat d'avancement et calendrier prévisionnel du projet Port Horizon 2025

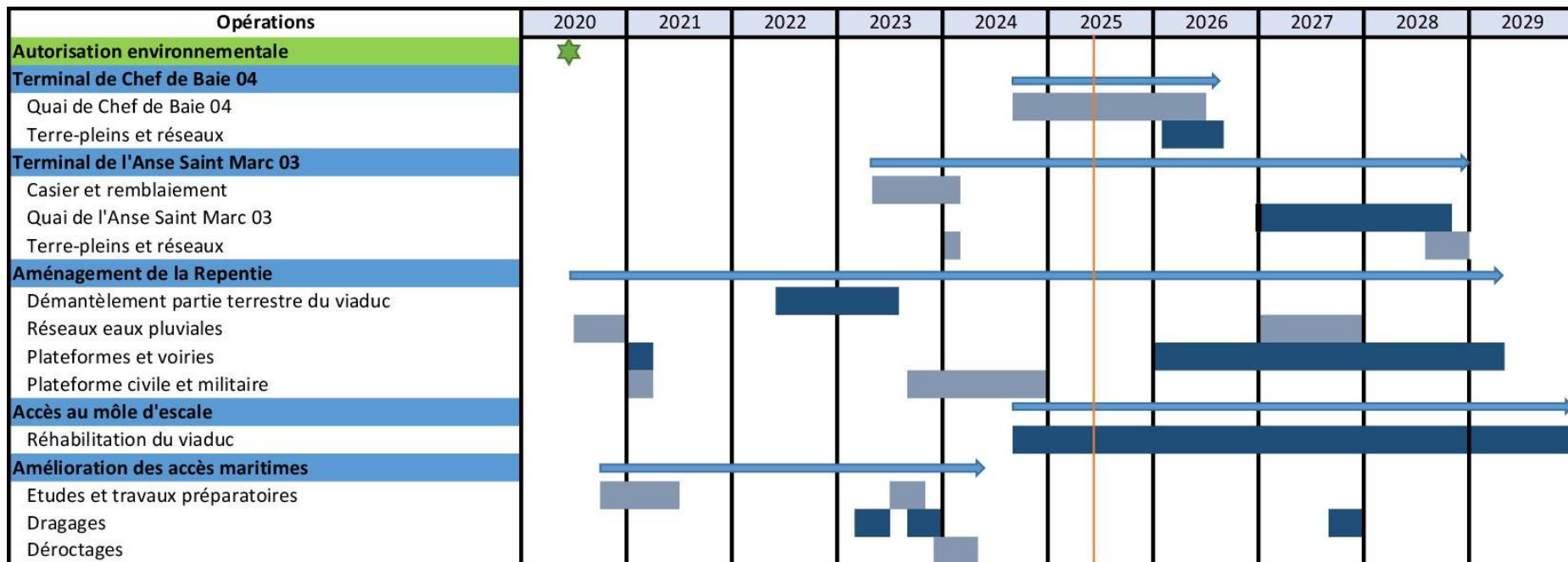
Projet et calendrier général

4 opérations au total sur plusieurs années



Informations détaillées sur www.larochelle.port.fr

Calendrier prévisionnel de réalisation des travaux



Etat d'avancement : Construction du futur quai CDBO4

TERMINAL DE CHEF DE BAIE 4

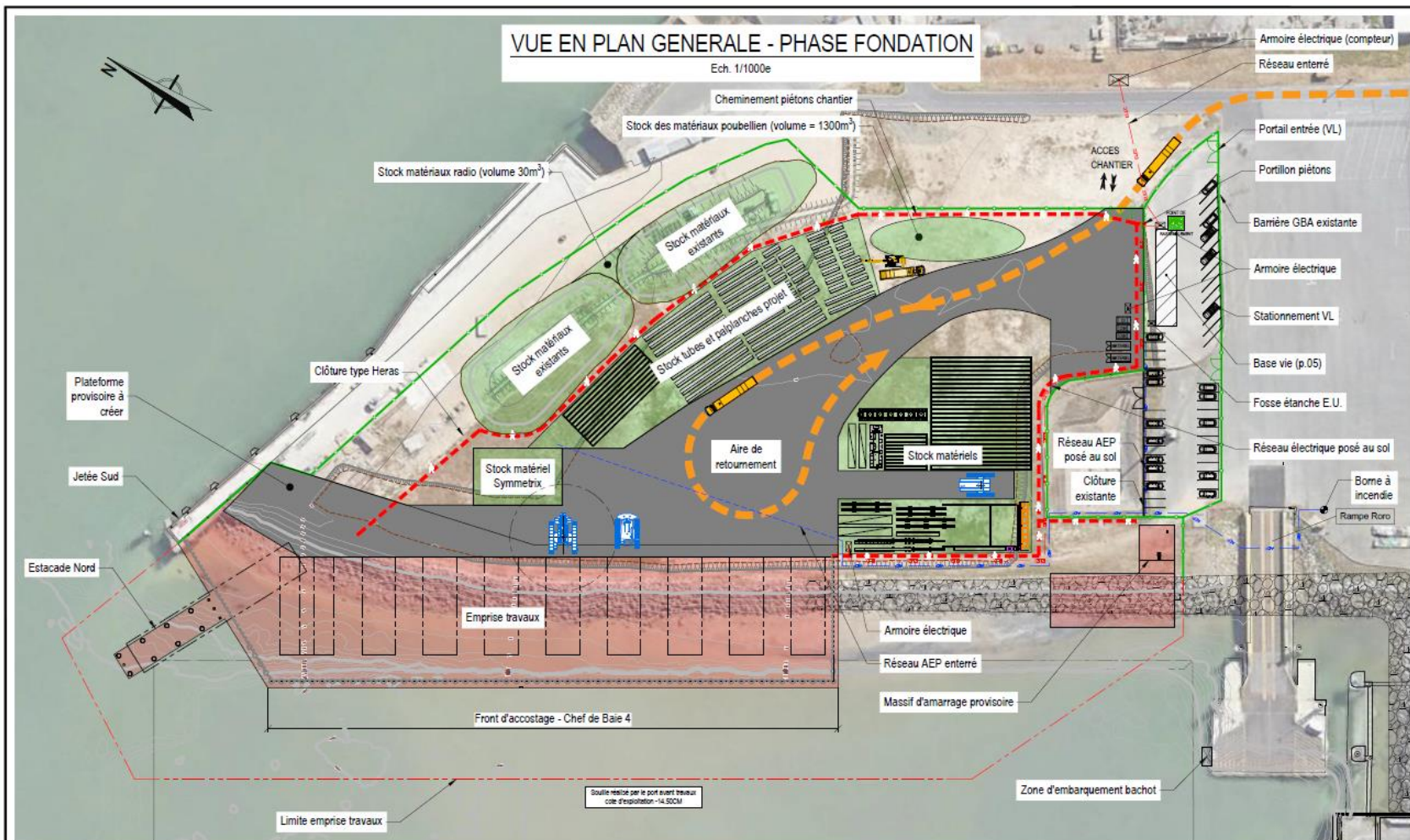


- Réunion de lancement du marché: le 21 octobre 2024
- Phase de préparation entre novembre 2024 et mi-janvier 2025
- Reconnaissance pyrotechnique de mi-janvier à mi-mars 2025
- Démarrage des travaux: mi-février 2025
- Livraison du quai: été 2026

Groupement en charge des travaux Construction du futur Quai CB4

Entreprises		Compétences
 OCÉLIAN	Océlian	Fondations Massif d'amarrage Estacade nord Dalle de transition
	Leduc	Fondations
	GTM OA	Poutre de couronnement principale
 TERÉLIAN	Terélian	Terrassement, déblai et remblai

Plan des installations de chantier



Groupeur:

GRAND PORT MARITIME DE LA ROCHELLE - TERMINAL DE CHEF DE BAIE 4 - Construction du quai CB4

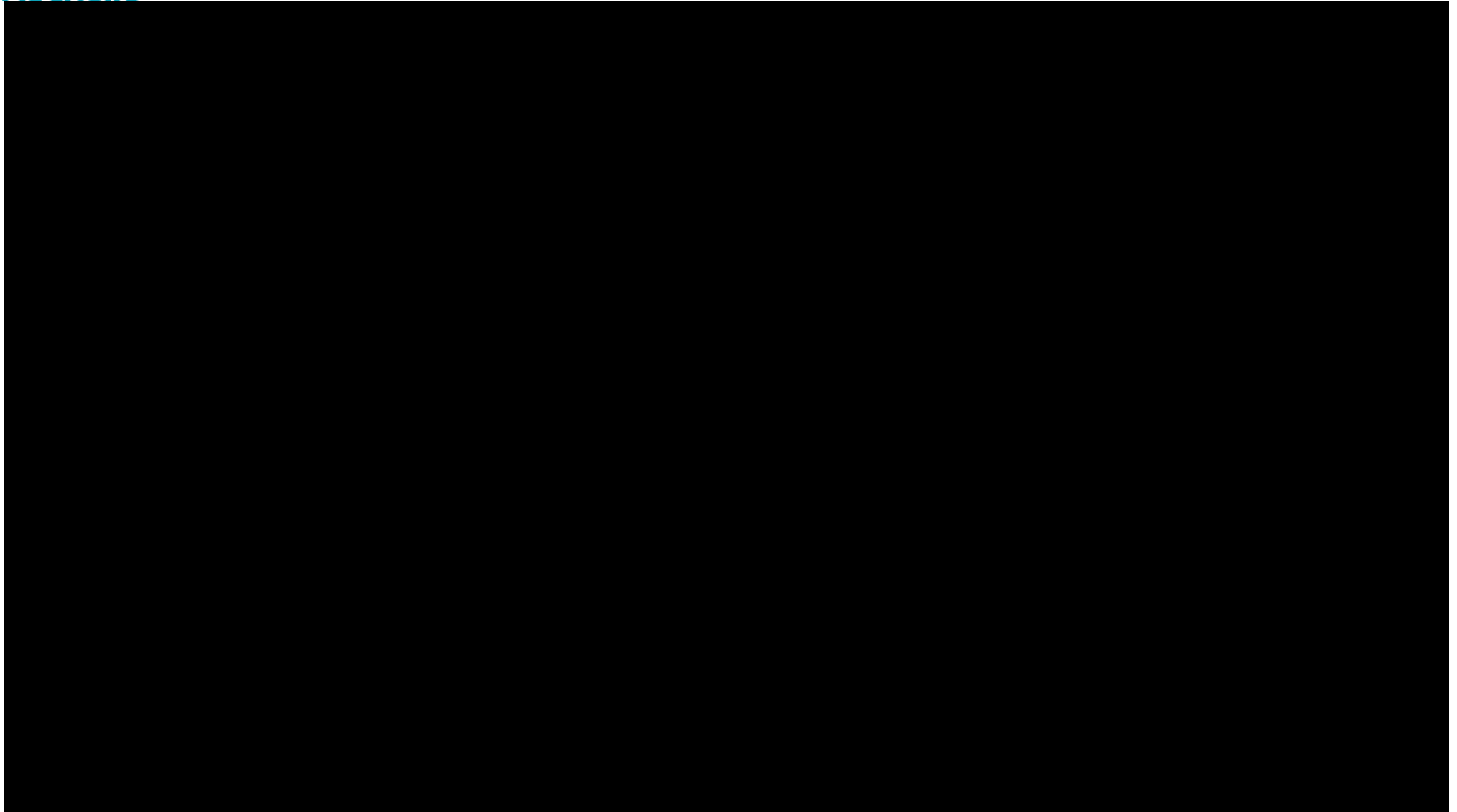
PLAN D'INSTALLATION DE CHANTIER

L'ensemble des données, graphiques et/ou techniques du présent document est couvert par les droits de propriété intellectuelle qui bénéficient à Océlian.
Toute reproduction, utilisation, réimpression qu'elle(s) soit partielle(s) et/ou totale(s) est interdite, et fera l'objet de poursuites pénales.

Emetteur:

Numérotation Groupement								Echelle : 1/1000	
Ouvrage	Zone	Activité	Phase	Type document	Emetteur	N° doc.	Rib.		
CB4	GEN	GEN	EXE	PIC	DTOC	6100	D	Page : 03	

Vidéo de présentation générale du chantier



Appropriation des enjeux environnementaux

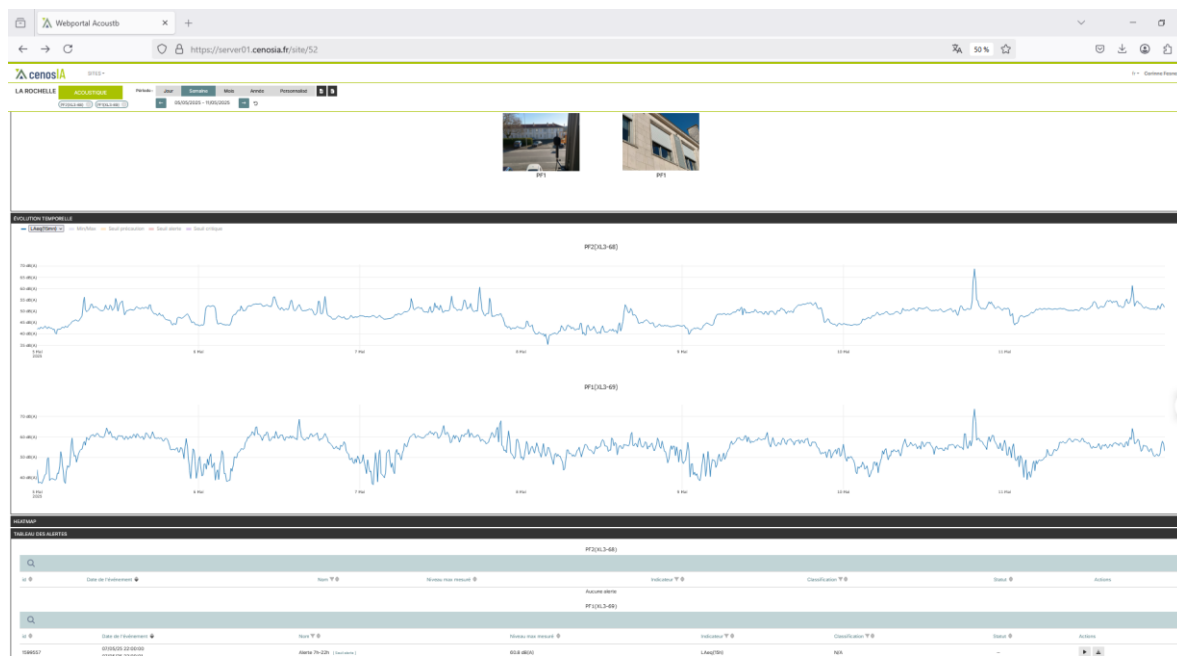
- La maîtrise des nuisances sonores pour les riverains
- La prise en compte et la préservation du milieu marin
- La prise en compte des mammifères marins
- La maîtrise des émissions atmosphériques (polluants, poussières)
- La limitation des gaz à effet de serre

Principales mesures ERCA de l'AP PH25 associées

- MR5: Réduction des incidences des lixiviats du massif de déchets de Chef-de-Baie 4 sur le milieu marin
- MR10: Réduction des incidences des anodes galvaniques sur le milieu marin
- MA8: Accompagnement pour la connaissance du bruit aérien lié aux travaux
- MR11: Réduction des incidences du bruit sous-marin sur les mammifères marins, tortues et poissons
- MR6 : Réduction des émissions de gaz à effets de serre
- MA6 : Accompagnement par la mise en place d'un observatoire pour les bilans d'émissions de gaz à effet

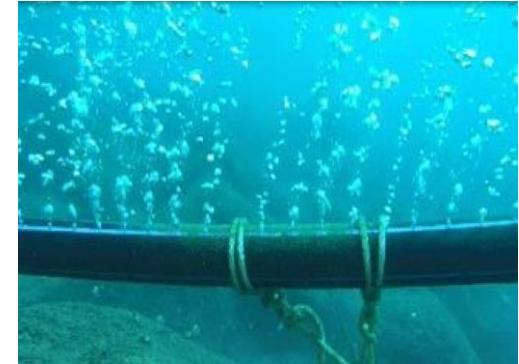
Bruit aérien

- Respect des dispositions réglementaires relatives aux émissions sonores (seuils d'urgence définis dans l'article R1336-7 du code de la Santé Publique, arrêté municipal)
- Réalisation d'un diagnostic acoustique avant le démarrage des travaux:
- Suivi du bruit aérien au cours du chantier :
 - Objectif : Maîtriser les nuisances sonores
 - Période de suivi : Durée globale des travaux
 - Suivi des niveaux sonores : 2 capteurs de mesures 1 sur la maison du Port et 1 boulevard Delmas
 - Prise en compte de chacune des alertes et analyse
 - Rapport hebdomadaire

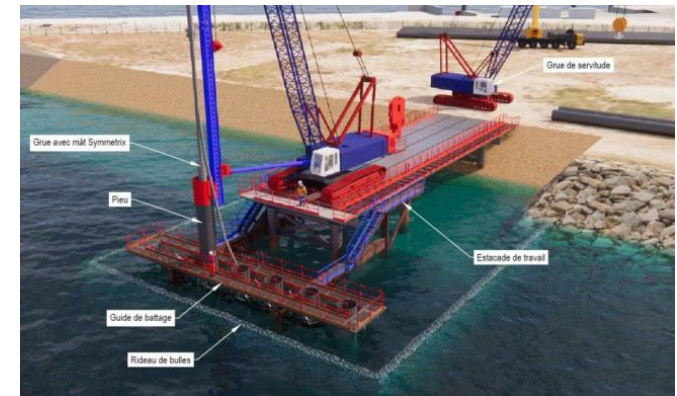


Conformité avec la MR11: Réduction des incidences du bruit sous-marin sur les mammifères marins, tortues et poissons

- Suivi du bruit sous-marin :
 - Objectif : Respecter le seuil de modification comportemental de 160dB des cétacés à 750 m
 - Période de suivi : réalisation du rideau avant lors des phases de battage et de forage
 - Suivi des niveaux sonores par la société Quiet-Oceans (protocole validé avec membre du CCS)
 - Dispositif de réduction :
 - Installation d'un rideau à bulles
 - Contrôle visuel avant le démarrage des travaux
 - Démarrage progressif des travaux
 - Mise en place d'un système répulsif en cas de présence d'animaux
 - Arrêt ou réduction des travaux lorsque le seuil d'alerte est dépassé



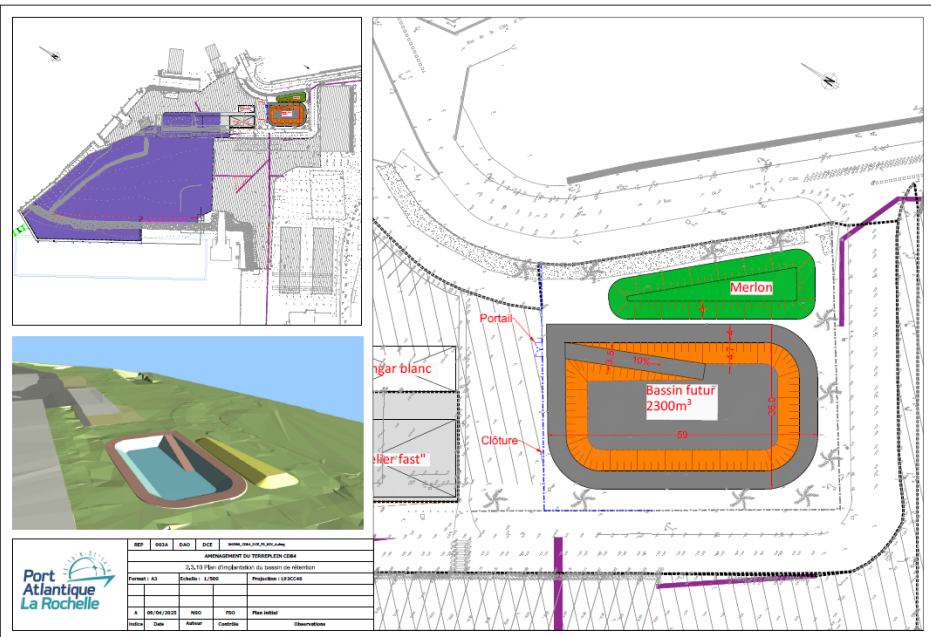
Rideau à bulles



Déploiement du rideau à bulles à l'avancement

Etat d'avancement : Terminal CB4 – Aménagement du terre-plein

TERMINAL DE CHEF DE BAIE 4



- Lancement appel d'offres travaux: mai 2025
- Travaux en 2026
- Livraison du terminal Chef de Baie 04 : octobre 2026

➤ Mesures spécifiques :

- MR5: Réduction des incidences des lixiviats du massif de déchets de Chef-de-Baie 4 sur le milieu marin
- Actualisation du plan de gestion de 2019 en lien avec des investigations complémentaires réalisées en phase préparatoire du chantier : anomalies chimiques, radiologiques et macro-déchets.
- Intégration au DCE de la problématique -> Identification des orientations de gestion possibles des futurs déblais en lien avec le plan de gestion transmis au candidat (= catégorisation des déchets et orientations possibles), suivi par un organisme certifié, traçabilité, analyse complémentaires,...
- Mise en place d'une aire temporaire de tri et stockage des matériaux -> Gestion des terres à l'avancement pendant le chantier en fonction de la catégorisation des déblais et du besoin en remblai



Questions ?

Compensation des incidences sur les oiseaux nicheurs par la restauration écologique de milieux naturels de 10 ha (MC4)

- PALR a souhaité compléter les mesures (MC2 et MC3) avec la mesure MC4, qui a pour ambition de restaurer des milieux naturels sur le littoral de Charente-Maritime.
- Cette mesure cible l'origine du dysfonctionnement écologique plus global observé à l'échelle du littoral atlantique, dont le report d'oiseaux nicheurs sur des sites artificiels est une conséquence.
- Collaboration avec le Conservatoire du Littoral pour la recherche de site.
- Décembre 2023: envoi d'un courrier d'intention indiquant la démarche et le périmètre pressenti propose la réalisation d'un diagnostic et d'un plan de gestion sur les sites considérés.
- Fin décembre 2023: Accord de la DREAL
- Mars 2024: début des inventaires (pendant 1 an)
- Mars 2025: COPIL: présentation état initial et enjeux



Présentation des sites d'étude

6

MC4



Site du Pré-Magnou



Propriétés du Conservatoire du littoral

Superficie

5,6 ha

Ancienne décharge en front de mer
dépolluée en 2022-2023

Site de la prise des Tamarins



Propriétés du Conservatoire du littoral

Superficie

7,24 ha

Regroupement de parcelles agricoles
cultivées depuis les années 1970

Présentation des sites d'étude

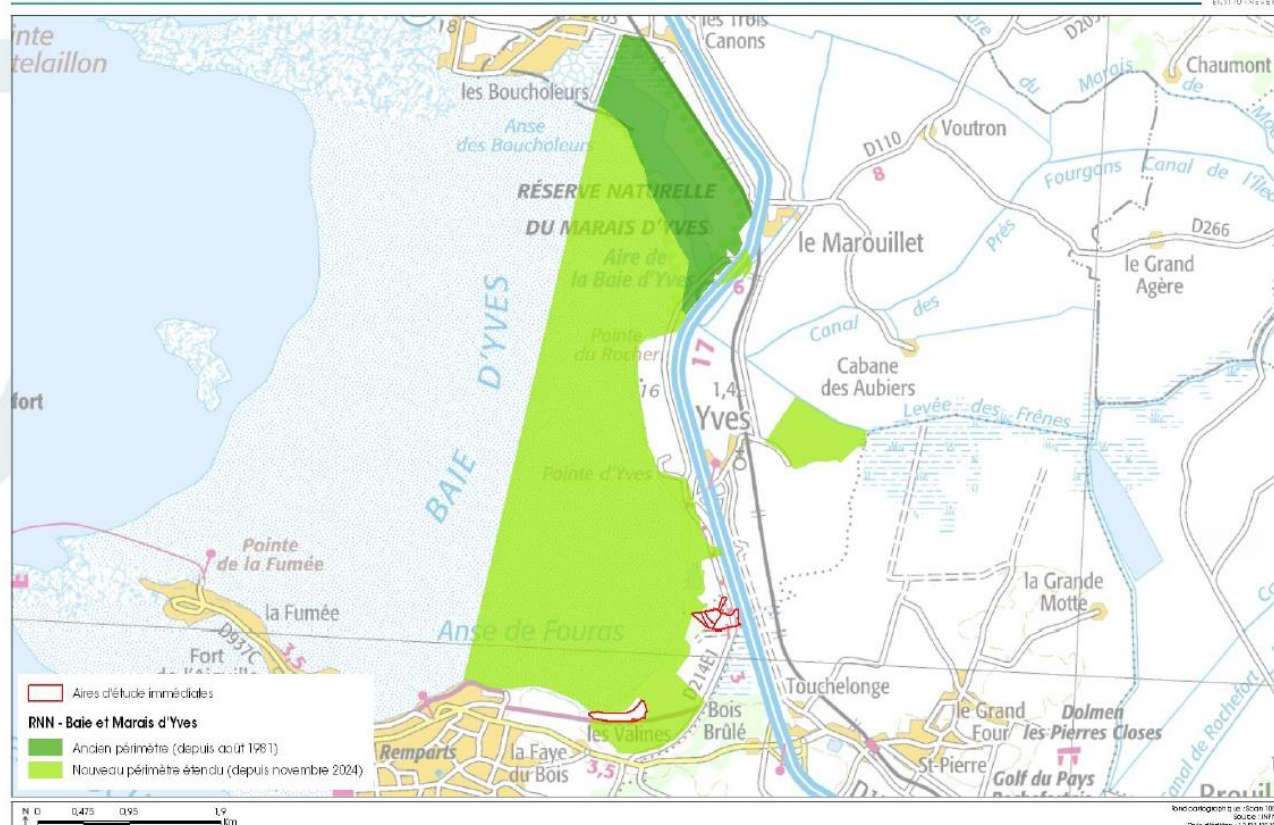
Site du Pré-Magnou

- Secteur non retenus dans le nouveau périmètre de la RNN
- Constitue une invagination dans le nouveau périmètre de la RNN

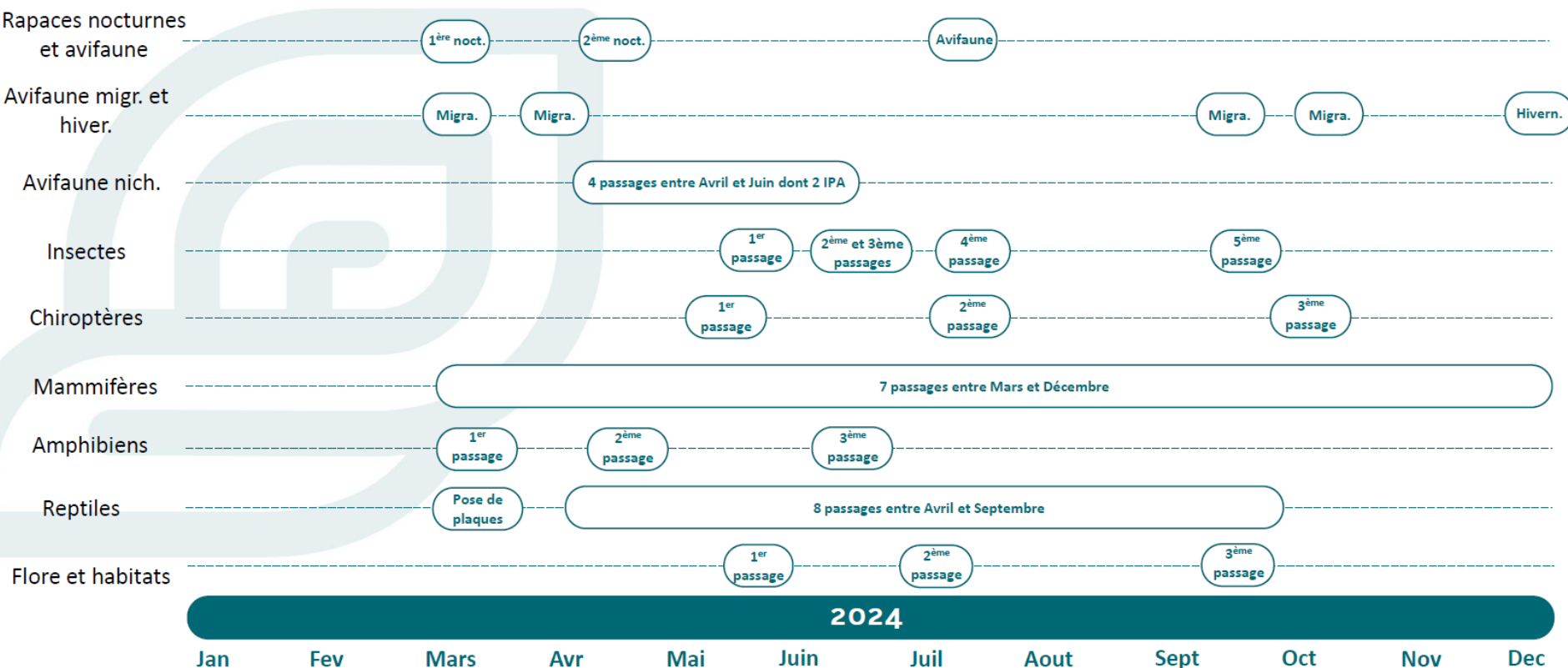
Site de la prise des Tamarins

- Secteur non retenus dans le nouveau périmètre de la RNN
- Jouxte la RNN au Nord-Ouest

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE BAIE ET MARAIS D'YVES



Calendrier des inventaires



Facteurs d'influence et Objectifs à long termes

Objectifs à long terme

Etats souhaités des enjeux

1

Accompagner la libre évolution du trait de côte et favoriser l'expression de la biodiversité littorale

2

Améliorer la fonctionnalité des écosystèmes littoraux

3

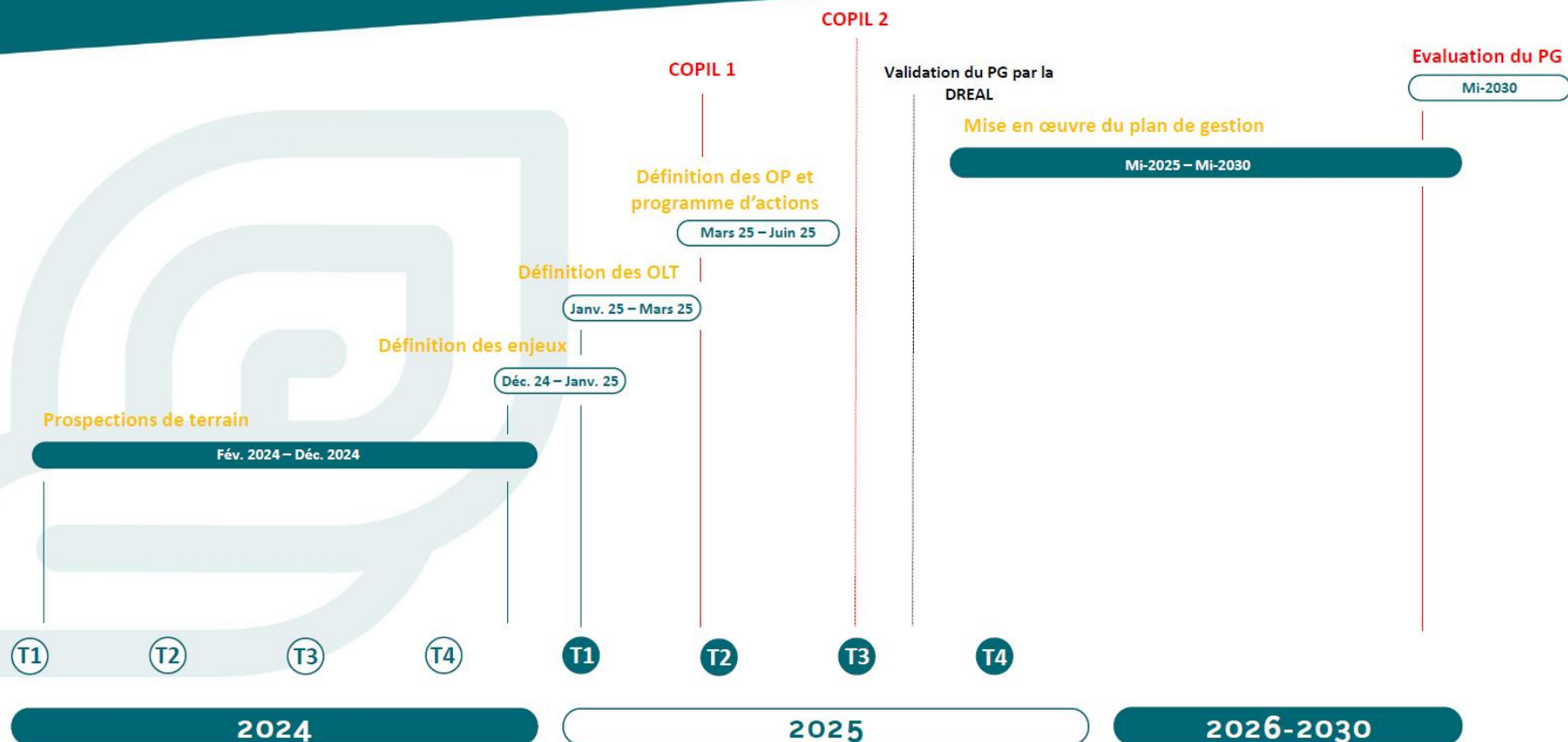
Maintenir des systèmes prairiaux en zone arrière-littorale

4

Maintenir les continuités pédestres et cyclables de qualité sans impacter la biodiversité



Les échéances – Calendrier prévisionnel



OLT : Objectifs à long terme
OP : Objectifs opérationnels
PG : Plan de gestion

Questions ?

Questions et points divers

VISITE